

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article1446>

SOLIDARITÉ#8240; UGTG : Communiqué

du Mouvman NONM

- Actualité -

Date de parution : 19 mai 2011

Date de mise en ligne : vendredi 20 mai 2011

Mis à jour le : jeudi 2 juin 2011

UGTG.org

A BAS LA RÉPRESSION COLONIALE !!!

Le 20 mai 2011, devant le Tribunal correctionnel de Pointe à Pitre, trois militants de l'Euro-UGTG : Gabriel BOURGUIGNON, Fred LOUISE, Michel MADASSAMY, sont appelés à comparaître. L'affaire dont il est question remonte à septembre 2002.

Pourquoi l'Etat colonial met-il aujourd'hui à l'avant-scène ces militants de l'UGTG pris de 10 ans après ?

La raison fondamentale de cette attitude, c'est la tentative de l'Etat colonial de faire taire toute contestation à la suite du non-respect de sa signature apposée au bas de l'accord du 4 mars 2010, aux côtés de celle de Elie DOMOTA au nom du LKP et des présidents, du Conseil Général et du Conseil Régional.

L'Etat colonial avait parié sur un effondrement notamment du LKP et singulièrement de la centrale UGTG, un des acteurs de l'unité au sein du Liyannaj. Il a programmé cette affaire afin d'ouvrir une nouvelle ère dans la campagne répressive en cours contre plus d'une trentaine de responsables de la direction de la centrale UGTG. L'Etat colonial ne trompe plus personne.

Devant l'opinion, la tactique qui consistait à ignorer le LKP n'a pas donné de résultats positifs. Il faut redonner du crédit à l'Etat, notamment face au grand patronat. Voilà l'objectif visé par ce simulacre de procès. Une nouvelle illusion, une nouvelle manipulation de l'opinion, telle est la machination en cours devant le Tribunal de Pointe à Pitre.

NON ! LA REPRESSION COLONIALE NE PASSERA PAS.

TOUS DEVANT LE TRIBUNAL DE POINTE A PITRE LE VENDREDI 20 MAI A 14 HEURES !

A BAS LA REPRESSION !

MOUVMAN NONM